

*Mise en garde*

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*



ASSEMBLÉE 19-CAP-07

Procès-verbal de l'**assemblée publique extraordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le mercredi 10 juillet 2019** 17 h, à la salle Boucherville du centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Pierre Brodeur, président et maire de la Ville de Saint-Lambert  
Monsieur Jonathan Tabarah, vice-président et conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté  
Madame Monique Gagné, conseillère de la Ville de Brossard  
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

N'ont pu assister :

Madame Marilou Alarie, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général  
Madame Linda Garneau, secrétaire corporative adjointe

**1. Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

**2. Dossiers – Gestion durable des ressources**

**4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 19-102**

**Octroi de contrat - Services professionnels d'une firme d'architectes pour des projets d'infrastructure de bâtiments**

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Nancy Decelles :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P19-033 - Services professionnels d'une firme d'architectes pour des projets d'infrastructure de bâtiments, au seul soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme « ST-GELAIS MONTMINY & ASSOCIÉS ARCHITECTES, S.E.N.C.R.L. » aux prix soumis, pour un montant total estimé à 1 608 500.25 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **2.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 19-103**

### **Octroi de contrat – Aménagement du stationnement incitatif De Mortagne – Phase 1**

Il est proposé par Magalie Queval, appuyé par Jean-François Boivin :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P19-021 - Aménagement du stationnement incitatif De Mortagne - Phase 1, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme « EXCAVATION JONDA INC. » aux prix soumis, pour un montant total estimé à 1 988 385.47 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **2.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 19-104**

### **Amendement au plan d'effectifs 2019**

Il est proposé par Jacques Lemire, appuyé par Michel Lanctôt :

« D'AMENDER le plan d'effectifs des postes réguliers pour l'année 2019 afin d'y intégrer les postes projets identifiés au plan décennal d'immobilisations. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. RÉSOLUTION NUMÉRO 19-105**

### **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président, monsieur Pierre Brodeur, propose la levée de l'assemblée à 11 h 10. Il est appuyé par Nancy Decelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pierre Brodeur  
Président

Linda Garneau  
Secrétaire corporative adjointe